



Métiers visés

En fonction du diplôme préparé



A qui s'adresse cette formation ?

Toute personne souhaitant faire valider ses compétences par un diplôme



Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation
- Vérification de l'adéquation des expériences avec le référentiel du diplôme



Comment sont évalués les stagiaires ?

- Vous transmettez à l'autorité certificative (DRAAF) un dossier en plusieurs exemplaires
- Entretien avec le jury



Quels sont les prérequis ?

- Avoir une ou plusieurs expériences professionnelles ou sociales en lien direct avec le domaine visé
- L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel. Les entretiens peuvent se dérouler en centre de formation et/ou à distance.

Date de mise à jour Aout 2025



CFPPA DU GERS
Formation adulte et apprentissage



PUBLIC CIBLE : TOUS PUBLICS



VAE

VAE Validation des Acquis de l'Expérience



Tous publics



Ouvert toute l'année
sauf mois d'été



À Mirande (32) CFPPA
du Gers



Plusieurs solutions de
financement (voir détails à
l'intérieur)

Objectifs de votre formation :



Vous aider dans la rédaction du dossier et vous préparer au passage devant le jury en démontrant les compétences acquises au cours de l'activité professionnelle ou personnelle en vue d'obtenir un diplôme du ministère de l'agriculture.



Diplôme préparé

Bac Pro agricole (tous),
BTSA (tous)
BP CMA et autres BP
agricoles



Certification accessible par la VAE

La VAE s'applique à
l'ensemble des diplômes,
titres et certificats de
qualification professionnelle
enregistrés dans le RNCP



Durée d'accompagnement

Plusieurs
possibilités:
À partir de 20h
d'accompagnement
en fonction du profil
du candidat.

Nous contacter



Modalités pédagogiques

entretien individuel en début
de parcours et
accompagnement individuel
tout au long du parcours à
travers des séances de suivi
personnalisées,
entraînement à l'oral.



Prestation d'accompagnement

L'accompagnement du candidat consiste à l'assister dans la préparation à la VAE en vue de l'obtention de la certification visée.
Cette aide doit permettre au bénéficiaire d'acquiescer une méthode de travail afin d'élaborer et de remplir son dossier de VAE et de préparer l'entretien avec le jury.

L'accompagnement peut prendre la forme d'un entretien ou comporter d'autres modalités (échanges téléphoniques, email...).

Il commence à partir de la confirmation de la recevabilité de la DRAAF et de l'accord du financement de la prestation.



Financement

- OPCO
- Compte CPF
- Conseiller emploi
- VIVEA
- Financement personnel
- Autre : Nous consulter



Coûts pédagogiques

80 € / heure



Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

Taux de réussite :
100%

Taux d'insertion
professionnelle :
100%

Taux de
satisfaction :
100% 5 interrogés

Taux de
présentation :
100% 5 stagiaires



CFPPA DU GERS
Formation adulte et apprentissage

Nicolas
TROPIS

Coordinateur de formation
nicolas.tropis@educagri.fr
07 62 15 71 29

Isabelle
COCCO

Responsable administratif
Isabelle.cocco@educagri.fr
05 62 66 93 57



Infos
et inscription

Visitez notre site
www.cfppadugers.com